

 **Horaires d'ouverture :****Médiathèque André MALRAUX**

Mardi	-	16h-19h *
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Vendredi	-	16h-18h *
Samedi	10h-12h	14h-17h

* ouverture dès 14h pendant les vacances scolaires

Médiathèque Gérard PHILIPPE

Mardi	-	14h-19h *
Mercredi	10h-12h30	14h-18h
Vendredi	-	14h-18h
Samedi	10h-12h30	14h-17h

* Fermeture à 18h pendant les vacances scolaires

Médiathèque Jean-Jacques ROUSSEAU

	Espace Adultes	Espace Jeunesse	Espace Musique
Mardi	10h-12h 14h-19h	- 16h-19h *	10h-12h 14h-19h
Mercredi	10h-19h	10h-12h 14h-19h	10h-12h 14h-19h
Vendredi	10h-12h 14h-19h	- 16h-19h *	10h-12h 14h-19h
Samedi	10h-12h30 14h-18h	10h-12h30 14h-18h	10h-12h30 14h-18h

* Ouverture dès 14h pendant les vacances scolaires

 **Pratique :****Médiathèque André Malraux**

3 mail Rodin Tél : 01 48 80 45 20

Médiathèque Gérard Philippe

54 boulevard du Château Tél : 01 55 98 29 80

Médiathèque Jean-Jacques Rousseau

6 place Lénine Tél : 01 45 16 42 34

 **Espaces Public Internet :**

Des postes informatiques sont mis gratuitement à votre disposition dans nos trois équipements. Pour les utiliser, il suffit simplement d'être inscrit. (pour plus de détails, consultez la Charte d'utilisation des espaces).

 **Site Internet :**

www.mediatheque.mairie-champigny94.fr

Vous pouvez y consulter les actualités des médiathèques, les informations pratiques ainsi que le catalogue des documents disponibles.

Vous pourrez y renouveler le prêt de vos documents (à condition que ceux-ci ne soient pas en retard) ainsi qu'y effectuer des réservations de documents.

Il vous permet également d'accéder à votre compte personnel en cliquant sur l'onglet «consulter votre compte» et en saisissant les informations demandées.

Code barres de la carte de médiathèque en 1ère ligne.
2nd identifiant sur la 2ème ligne (JJMMAANNPP).

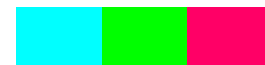
.....



Champigny sur Marne

Réseau des Médiathèques

GUIDE



Le réseau des médiathèques vous accueille dans ses trois équipements :

La médiathèque André Malraux
dans le quartier du Bois l'Abbé

La médiathèque Gérard Philippe
au croisement des quartiers
de Coeuilly et des Mordacs

La médiathèque Jean-Jacques Rousseau
située en centre-ville.



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE




Services en ligne :

L'inscription dans les médiathèques vous permet d'accéder **gratuitement** à nos offres en ligne.

Demandez vos accès aux bureaux de prêt.


Vodeclia Auto-formation en informatique et en multimédia, du débutant à l'expert.

 toutapprendre.com Soutien scolaire et remise à niveau pour les enfants et les adultes : apprentissage des langues et du Français Langue étrangère (FLE) et cours de solfège et d'harmonie.

MEDIATHEQUE NUMERIQUE VOD (vidéo à la demande) issue des catalogues d'ARTE et d'Univers Ciné (fiction, documentaires, spectacles vivants, programmation dédiée à la jeunesse).



Sur la page d'accueil du site des médiathèques, découvrez le premier chapitre de romans coups de cœur.

 **Eureka** Plateforme numérique proposée gratuitement à tous les adhérents des bibliothèques du Val-de-Marne.

Pour vous inscrire, vous connectez sur : eureka-valdemarne.mediatheques.fr

Vous pouvez emprunter dans chaque espace de chaque médiathèque du réseau :

- 5 livres
- 3 revues
- 1 méthode de langue
- 1 DVD fiction (Rousseau et Malraux)
- 1 DVD documentaire (Rousseau et Malraux)
- 1 texte lu (Rousseau et Philipe)
- 5 CD

Attention ! : Les bandes dessinées situées dans les espaces adultes ne peuvent être empruntées par les adhérents de moins de 14 ans.

Retards et pénalités :

Veillez à respecter les délais de prêt. Tout retard peut entraîner une interdiction temporaire de prêt.

Après restitution des documents en retard, vous aurez une suspension de prêt équivalent au nombre de jours de retard.

Lorsque ce retard dépasse un mois, le remboursement des documents peut être exigé.

Dégradation ou perte de document :

Les documents empruntés sont sous votre responsabilité. En cas de perte ou de dégradation, vous devrez les remplacer.

Comment s'inscrire ?

Présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture de téléphone ou d'électricité...).

Remplir une autorisation parentale pour les mineurs.

L'inscription est valable un an dans tous les espaces et toutes les médiathèques du réseau.

Elle est gratuite pour les Campinois et les personnes exerçant une activité professionnelle à Champigny ou qui y sont scolarisées.

L'inscription est de 50 Euros par an pour les non-Campinois.

Pour les professionnels, il est possible d'emprunter plus de documents pour une durée de 2 mois. Vous renseignez dans les médiathèques sur les modalités d'obtention d'une carte pro.

Comment emprunter ?

La consultation des documents est libre et gratuite.

Pour emprunter, il est nécessaire de s'inscrire et de présenter sa carte d'adhérent.

Tous les documents sont empruntables pour une durée de 4 semaines. La durée de prêt peut être renouvelée, soit sur demande auprès du personnel des bureaux de prêt, soit via le site internet :

mediatheque.mairie-champigny94.fr

Les documents sont à rendre aux bureaux de prêt où ils ont été empruntés.